

Le crowdfunding au chevet de nos musées

INSTITUTIONS CULTURELLES Un phénomène de financement qui s'installe

Les musées des sciences naturelles, des beaux-arts ou le Cinquantenaire font aujourd'hui appel au financement participatif.

Le citoyen met la main au portefeuille... au détriment de l'Etat ?

Restaurer un Gauguin ? Reconstituer un fossile authentique de dinosaure ? Doter une exposition de tablettes interactives ? Voilà quelques exemples de financements participatifs, ou *crowdfunding*, testés depuis peu par des musées fédéraux. Avec un certain succès, semble-t-il.

25.000 euros ont rapidement été trouvés par l'Institut royal des sciences naturelles pour le plâtré Ben, fossile exceptionnel, qui vient du musée suisse de Frick. Quatre cents donateurs ont participé. « Nous avons un financement public qui couvre uniquement les besoins de base, commente Camille Pisani, directrice du musée. Du coup, les projets originaux doivent chercher leurs propres financements. Le crowdfunding, qui fonctionne à partir de petits dons, s'ajoute à la palette des possibilités. »

22.500 euros ont été trouvés par le Musée des beaux-arts pour la restauration du *Portrait de Suzanne Bambridge* de Paul Gauguin. En à peine trois semaines, 218 donateurs se sont précipités. Le Fonds Baillet-Latour, mécène, s'était engagé à doubler chaque euro versé par les participants au crowdfunding. Résultat de l'opération : 45.000 euros. Isabelle Bastaits, responsable de la communication et des relations extérieures aux Beaux-Arts, explique que c'est la première fois que le musée a recours au crowdfunding. « Et ce sera quelque chose de rare, car on ne doit pas tout le temps solliciter le citoyen. »

Les institutions fédérales, qui fonctionnent avec des deniers publics, n'ont pas envie de voir le citoyen comme un

palliatif aux manquements de l'Etat. Il n'empêche : ces appels à la générosité de Monsieur et Madame Tout-le-monde sont des façons, pour nos musées, de se livrer à des tests de popularité.

Au Musée du Cinquantenaire, 20.000 euros ont également été récoltés pour l'achat d'une cinquantaine de tablettes numériques dont ont pu profiter les visiteurs de l'exposition d'estampes japonaises du mouvement Ukiyo-e. Les premiers milliers d'euros sont tombés assez rapidement, puis le nombre de souscriptions a connu un tassement, relativisé par le conseiller de Kiss Kiss Bank Bank, la plateforme de crowdfunding sollicitée pour l'occasion. « L'évolution des dons était positive, explique une des chargées de communication du musée. Elle nous garantissait, selon la plateforme, d'atteindre notre objectif. »

De nouvelles habitudes s'installent

Encore un exemple d'institutions culturelles qui ont eu recours au crowdfunding ? Celui de l'Opéra royal de Wallonie, qui vient de récolter les 5.000 euros qui lui manquaient pour acquérir une nouvelle harpe. Tous ces appels aux dons témoignent de nouvelles habitudes qui sont en train de s'installer au sein d'institutions culturelles belges majeures. Jusqu'il n'y a finalement pas très longtemps, le crowdfunding culturel était surtout l'affaire d'artistes et d'associations, beaucoup moins d'institutions à la réputation déjà bien installée. « Progressivement, le crowdfunding s'impose comme un nouveau mode de financement, confirme Benoît Provost, directeur de Prométhéa, qui conseille les entreprises en matière de mécénat. Cela part d'une prise de conscience du monde culturel, qui réalise que le financement public ne suffit pas pour soutenir l'ensemble des initiatives. C'est vrai qu'en France, certains appels aux dons ont rapporté plusieurs centaines de milliers d'euros aux institutions qui les ont lancés. Je ne sais tout de même pas si l'on ar-

rivera à de tels montants en Belgique. » ■

MATHIEU COLINET
NICOLAS CROUSSE

DE TAHITI À BRUXELLES

Gauguin restauré

Pour les Musées royaux des beaux-arts de Belgique, c'est une grande première. Jamais, avant fin 2016, une opération de crowdfunding n'y avait été lancée. Celle qui concerne la restauration du *Portrait de Suzanne Bambridge*, de Paul Gauguin, fut un rapide succès. Les 22.500 euros désirés ont été acquis en à peine trois semaines.

Le tableau, peint en 1891 par l'artiste français lors de son premier séjour à Tahiti, avait été acquis par le musée en 1923. C'est la première fois qu'une restauration digne de ce nom intervient. C'est peu dire qu'elle était indispensable, tant le tableau, peint à l'huile sur une toile de jute, a subi les outrages du temps.

« Avant cette restauration, observe Isabelle Bastaits, responsable de la communication des Beaux-Arts, le tableau a surtout été l'objet de remises au goût du jour. A certaines époques, des gens ont par exemple ajouté des fleurs au tableau, en fonction de ce qui plaisait à ce moment. Le tableau a été fort abîmé par des restaurations délirantes, mais aussi des voyages ou des stockages malheureux. Aujourd'hui, on est dans une culture de la pureté originale. Un travail scientifique a été nécessaire autour de l'œuvre, qui continue de s'abîmer. »

Lorsque la restauration sera terminée, tous les donateurs auront leurs noms inscrits à côté de l'œuvre. Parmi eux, l'arrière-petite-nièce de Suzanne Bambridge, qui vit toujours en Polynésie.

N.C.E.

la directrice « C'est une réussite, oui, mais... »

ENTRETIEN

C'est la première fois que l'Institut des sciences naturelles recourt au crowdfunding. Camille Pisani, sa directrice, tire un premier bilan.

« C'est vraiment une réussite. On a déjà dépassé l'objectif chiffré, alors qu'on est loin de l'échéance. On commence à se dire qu'on aurait dû mettre la barre plus haut. Ça nous ouvre des perspectives. Le crowdfunding n'est pas trop approprié pour des buts trop abstraits ou trop loin dans le temps. C'est du financement participatif. Il faut, du coup, que le sujet intéresse vraiment les gens, et qu'ils en voient le résultat. On ne va donc pas faire financer la recherche fondamentale par du crowdfunding. Le gouvernement vient de décider de construire un nouveau navire océanographique en remplacement de l'actuel, qui est en panne. Ça, ce n'est pas un but pour du crowdfunding. Il faut lever 54 millions pour quelque chose qui est destiné notamment et beaucoup à la recherche fondamentale. C'est le rôle de l'Etat. »

Quel est le profil des donateurs ?

Ils sont près de 400 pour l'opération du platiéosaure. Il y a de tout. On sent que l'envie de plaire aux enfants, voire les enfants eux-mêmes sont assez moteurs. On a aussi des paléontologistes extrêmement connus, qui sont contents de donner un coup de pouce.

Les donateurs demandent-ils des

contreparties ?

Ils ne l'expriment pas comme ça. Mais nous offrons nous-mêmes des contreparties, en fonction de ce que vous donnez. Il y a un système de remerciement, proportionnel.

Si le crowdfunding devait s'installer dans nos musées, cela ne risquerait-il pas d'inciter les pouvoirs publics à baisser les subventions ?

Les subventions diminuent déjà ! Si on avait de façon structurelle les moyens pour tout ce que nous voulons faire, on n'irait pas chercher ce type de financement. On fait ça parce qu'on en a besoin. On le fait aussi pour le fun, car le crowdfunding nous met en contact avec des tas de gens et que c'est une sorte de test de popularité, en même temps qu'une ressource financière.

Le succès du crowdfunding va-t-il inciter les pouvoirs publics à diminuer nos moyens structurels ? J'espère bien que non. Ce serait une analyse absolument désastreuse, car le crowdfunding ne permet de financer que des projets ponctuels de petite envergure, tournés vers le grand public. Pas des projets structurels de grande envergure, tournés vers la recherche ou la gestion de collection. Nos moyens structurels, c'est ça : la dotation et l'enveloppe de personnel sont consacrées prioritairement à l'infrastructure, en ce compris les salaires, les contrats de maintenance, l'énergie, les moyens de base. ■

Propos recueillis par
N.CE.